

**RAPPORT sur le COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2019
Budget du Centre Communal d'Action Sociale**

INTRODUCTION

Retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées sur une année (par opposition au Budget qui n'est qu'une prévision), le compte administratif permet de vérifier la réalité des prévisions budgétaires, à savoir notamment si les dépenses et recettes annoncées lors du budget ont été réalisées totalement ou partiellement.

Le compte administratif est donc une photographie de la situation financière du budget du CCAS au 31 décembre de l'année écoulée où l'on distingue ce qui a été réalisé (c'est-à-dire réellement payé ou encaissé) de ce qu'il reste, des crédits non réglés ou non perçus.

Il permet ainsi de dégager un solde, le résultat de l'exécution budgétaire, lequel est obligatoirement repris au budget de l'exercice suivant lors du vote du budget supplémentaire.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes parties bien distinctes : la section de fonctionnement qui retrace les opérations courantes, et la section d'investissement, chacune divisée en dépenses et en recettes.

Il convient néanmoins de rappeler que le compte administratif 2019 a été exécuté sur une période de onze mois (février 2019 à décembre 2019).

En effet, la mise en place de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 et l'installation du nouveau centre communal d'action sociale au 1^{er} février 2019, avait contraints chacun des deux CCAS à voter un budget 2019 pour le seul mois de janvier 2019.

De ce fait lors du budget supplémentaire 2019, ont été repris les résultats 2018 ainsi que le résultat du BP 2019 (janvier 2019) des deux ex-CCAS.

Voici, ci-après un tableau reprenant l'année complète 2019 en prévision et en exécution budgétaire. Il convient de préciser que le budget [1 mois] voté pour janvier, concernait uniquement la section de fonctionnement.

	Prévisions budgétaires			Réalisation		
	1 mois	11 mois	Total	1 mois	11 mois	Total
Dépenses de fonctionnement EVRY	69 927,50 €	<u>2 148 291,83 €</u>	2 243 219,33 €	0,00 €	<u>1 933 986,18 €</u>	1 938 327,17 €
Dépenses de fonctionnement COURCOURONNES	25 000,00 €			4 340,99 €		
Recettes de fonctionnement EVRY	69 927,50 €	<u>2 148 291,83 €</u>	2 243 219,33 €	-301,88 €	<u>1 948 833,04 €</u>	1 972 964,24 €
Recettes de fonctionnement COURCOURONNES	25 000,00 €			24 433,08 €		

Néanmoins, pour une meilleure comparaison avec le compte de gestion 2019, l'ensemble du rapport fait référence uniquement au 11 mois d'exécution à l'identique du document produit par le comptable public.

1- ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les autorisations budgétaires en dépenses comme en recettes pour l'exercice 2019 se sont élevées à 2.148.291,83 €. Celles-ci sont en hausse de 0,83% par rapport au total des prévisions 2018 (2.130.600 €).

	Budget primitif 2019	Décisions modificatives	Total des prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation 2019	Pour rappel CA 2018 (2 ex-CCAS)	% évolution 2018/2019
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses	1 857 706,00 €	290 585,83 €	2 148 291,83 €	1 933 986,18 €	90,02%	1 748 542,67 €	10,61%
Recettes	1 857 706,00 €	290 585,83 €	2 148 291,83 €	1 948 833,04 €	90,72%	1 664 040,34 €	17,11%

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

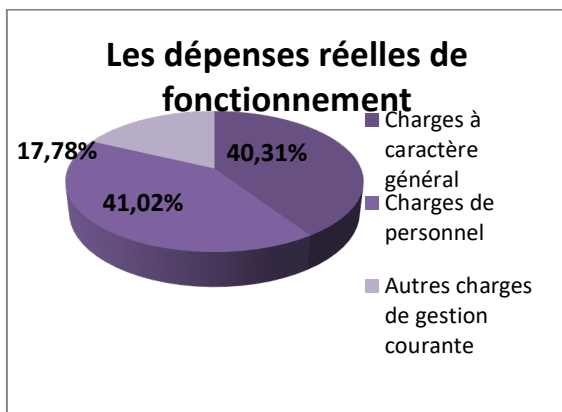
En dépenses, le montant des réalisations a atteint 1.933.986,18 € (+10,60% par rapport à 2018). Le taux de réalisation en dépenses s'établit à 90,02% contre 76% en 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement se composent des charges de personnel (41,02%), des charges à caractère général (assurance du personnel, cotisations, achats de fournitures, prestations de services diverses) pour 41,02% ainsi que les autres charges de gestion courante : aides sociales pour 17,78%.

Dans une moindre mesure figurent également les charges exceptionnelles regroupant les subventions exceptionnelles, pour 0,27% des dépenses réelles.

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Réalisation 2018	% évolution 2018/2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
011	Charges à caractère général	898 966,00 €	779 498,97 €	86,71%	119 467,03 €	40,31%	246 199,11 €	216,61%
012	Charges de personnel	804 390,00 €	793 408,78 €	98,63%	10 981,22 €	41,02%	1 072 585,31 €	-26,03%
65	Autres charges de gestion courante	398 350,00 €	343 948,21 €	86,34%	54 401,79 €	17,78%	389 144,90 €	-11,61%
67	Charges exceptionnelles	12 500,00 €	5 130,22 €	41,04%	7 369,78 €	0,27%	19 455,16 €	-73,63%
022	Dépenses imprévues	22 085,83 €	0,00 €	0,00%	22 085,83 €	0,00%	0,00 €	
Total des dépenses réelles		2 136 291,83 €	1 921 986,18 €	89,97%	214 305,65 €	99,38%	1 727 385,48 €	11,27%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €	12 000,00 €	100,00%	0,00 €	0,62%	21 158,19 €	-43,28%
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	
Total des dépenses d'ordre		12 000,00 €	12 000,00 €	100,00%	0,00 €	0,62%	21 158,19 €	-43,28%
TOTAL		2 148 291,83 €	1 933 986,18 €	90,02%	214 305,65 €	100,00%	1 748 542,67 €	10,61%



Les charges à caractère général (chapitre 011) :

Elles atteignent 779 498,97 € en 2019 contre 246 199,11 € au compte administratif 2018 (+216,61%) et représentent 40,31% des dépenses de fonctionnement.

Le premier poste budgétaire concerne nos seniors pour la somme globale de 726 802 €, viennent ensuite les dépenses liées à l'administration générale pour l'ensemble du C.C.A.S. (documentation, formation, assurance,...) pour 39 783 € et enfin les prestations sociales et solidaires qui s'élèvent à 12 914 €. Il faut toutefois noter que l'essentiel des dépenses concernant les prestations sociales s'établissent sur le chapitre 65 (autres charges de gestion courantes).

- **Les prestations envers nos seniors** sont en forte hausse au regard du réalisé de l'année précédente, soit 110 000 € sur 2018. En effet, cette année, figure la somme de 534 251 € représentant l'achat de repas à la ville pour le portage de repas à domicile, le foyer club ainsi que la résidence Rameaux. Cette dépense n'existait pas sur l'exercice précédent.

Au-delà de cette enveloppe, nous avons les actions plus conventionnelles :

- La téléassistance : 18 480 €
 - Les colis de Noël : 47 004 €
 - Le banquet de seniors et seniors en fête : 85 990 €
 - La semaine bleue : 12 788 €
 - Les sorties et ateliers : 28 289 €
- Les dépenses liées à l'**administration générale** représentent 39 783 € et concernent les actions de formation, les ressources documentaires, abonnements, adhésions, ainsi que l'entretien et la réparation de véhicules.
 - Enfin nous avons quelques **prestations sociales** qui concernent l'aide alimentaire délivrée par la croix rouge (épicerie sociale de Courcouronnes) et refacturée au CCAS, pour 12 914 €. Cette somme représente le reste à charge du CCAS. En effet, lorsque des familles en difficultés arrivent à l'épicerie sociale, le montant du « panier » délivré est pris en charge par les différents acteurs concernés : La Croix Rouge, le CCAS et le demandeur.
C'est la quote-part « CCAS » qui nous est facturée par la Croix Rouge et prise en charge sous la forme de prestations au chapitre 011 [charges à caractère générale].

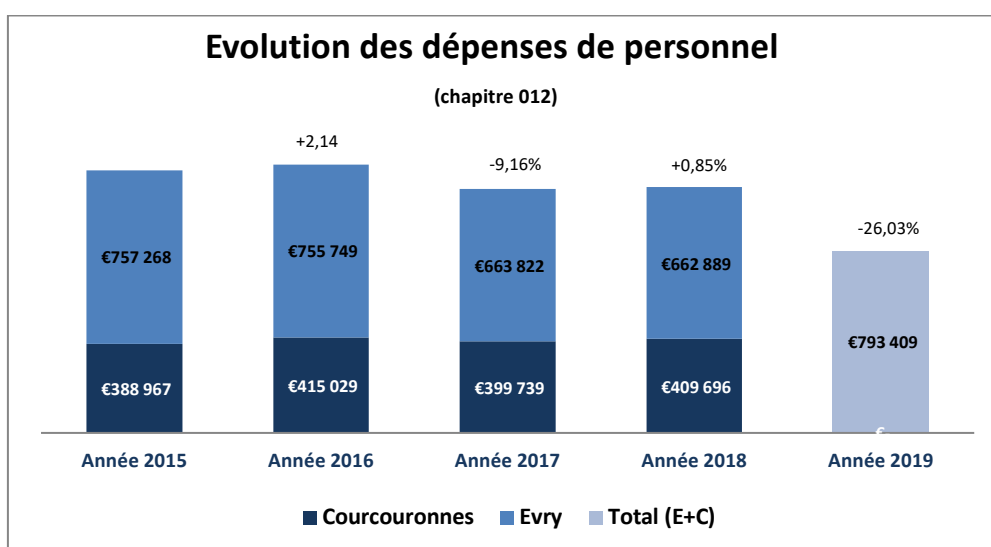
Les charges de personnel (chapitre 012) :

Les charges de personnel représentent sur 2019 près de 41% des dépenses totales de fonctionnement pour un montant de 793 409 € contre 1 072 585 € en 2018.

Pour l'exercice 2018 nous avons simplement additionné le chapitre lié au personnel des deux ex-CCAS, soit une progression de 0,85% au regard de 2017.

Enfin, la diminution visible sur 2019 n'a aucune pertinence car on compare l'année de création 2019, effectuée sur 11 mois avec un cumul des deux ex-CCAS sur 2018. Néanmoins cet histogramme permet de visualiser le volume des charges de personnel pour chacun des CCAS.

Il convient toutefois de rappeler que compte tenu des arrivées et départs de personnel au sein du CCAS d'Evry-Courcouronnes sur l'année 2019, il sera intéressant de voir l'évolution du personnel entre 2019 et l'exercice clos 2020.



Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) :

Ce chapitre budgétaire est composé des aides sociales accordées aux familles en difficulté ainsi que les subventions versées aux associations œuvrant dans le domaine du social. L'ensemble de ces dispositifs représentent près de 18% du budget de fonctionnement. Elles sont accordées en commission permanente et font l'objet d'une délibération de ladite commission.

Chapitre 65 par type de dépenses	Réalisé 2019	% sur le consommé global du chapitre
Aides sociales (délivrées lors des commissions permanentes ou via la régie d'avances)	62 991 €	18,31%
Subventions aux associations	164 650 €	47,87%
Secours Catholique	500 €	
Secours Populaire Français	2 000 €	
Restaurant du Cœur	2 000 €	
Familles d'Evry	1 500 €	
Chauncey Saha	150 €	
Epicerie Sociale d'Evry	150 000 €	43,61%
Croix rouge Française	8 500 €	
Subventions service seniors	116 307 €	33,82%

ASAMD	80 611 €	23,44%
CLIC	35 696 €	10,38%
TOTAL GENERAL	343 948 €	100,00%

Comme cela a été évoqué sur les charges de personnel, il est difficile de comparer l'exercice 2019, premier année du CCAS d'Evry-Courcouronnes, avec les années antérieures.

Au-delà des chiffres indiqués ci-dessus, il est important de souligner que le CCAS reste un acteur fort de la politique sociale communale. Il permet ainsi aux familles en difficulté de trouver auprès des travailleurs sociaux une orientation, une écoute et bien évidemment une aide financière lorsque la situation le nécessite.

Cela démontre l'importance de maintenir la participation du CCAS dans les Commissions Locales d'Impayés de Loyers. Ainsi le rôle du CCAS est bien de coordonner les actions de prévention sur les impayés naissants en lien avec les bailleurs et autres partenaires et toujours en direction des habitants.

Le CCAS poursuit son travail partenarial visant à prévenir les risques d'exclusion et à soutenir la prise d'autonomie des usagers. Ces actions passent par une écoute active c'est-à-dire un repérage des difficultés et une mise en adéquation des actions et des besoins sociaux.

Les problématiques sociales sont de plus en plus complexes, un acteur social n'est plus, aujourd'hui, suffisant pour les résoudre, le travail en partenariat est plus que nécessaire, tout en veillant à simplifier au maximum les procédures.

Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) :

Sur ce poste budgétaire, nous avons réglé les subventions exceptionnelles :

- 3 000 € pour l'URE (Union des Retraités d'Evry) pour sa participation active à la semaine bleue
- 900 € pour EPISODE (Epicerie Sociale d'Evry)

Nous avons également remboursé des sommes trop perçues dans le cadre du portage de repas ainsi que la téléassistance. Par ailleurs, ce chapitre enregistre les annulations de rattachements.

Soit un montant global de 5 130,22 €.

Les dépenses d'ordre (chapitre 042) :

Ce chapitre budgétaire est lié aux écritures d'amortissement pour la somme de **12 000 €**.

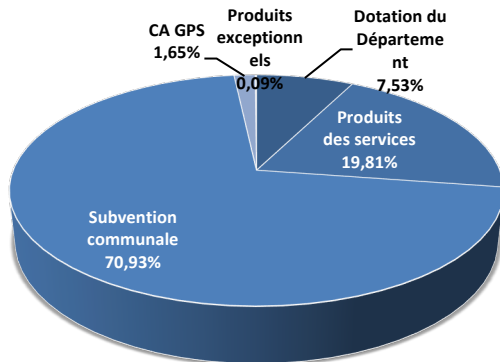
1.2- Les recettes de fonctionnement

La réalisation 2019 s'élève à **1 948 833,04 €** en hausse de 17,11% par rapport à l'exercice précédent (1,664M€).

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Réalisation 2018	% évolution 2018/2019
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	1 177,21 €	-100,00%
70	Produits des services	377 000,00 €	385 459,36 €	102,24%	-8 459,36 €	19,78%	306 855,23 €	25,62%
74	Dotations, subventions et participations	1 540 706,00 €	1 561 619,39 €	101,36%	-20 913,39 €	80,13%	1 355 154,63 €	15,24%
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,25 €	--	-1,25 €	0,00%	127,90 €	-99,02%
77	Produits exceptionnels	0,00 €	1 753,04 €	--	-1 753,04 €	0,09%	725,37 €	141,68%

Total des recettes réelles	1 917 706,00 €	1 948 833,04 €	101,62%	-31 127,04 €	100,00%	1 664 040,34 €	17,11%
002 Résultat de fonctionnement reporté	230 585,83 €	--	--	--	--	--	--
Total des recettes d'ordre	230 585,83 €	0,00 €	0,00%	--	--	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 148 291,83 €	1 948 833,04 €	90,72%	199 458,79 €	100,00%	1 664 040,34 €	17,11%

Répartition des recettes de fonctionnement par financeurs



Les recettes de fonctionnement		
Subvention communale	70,93%	1 380 131 €
Produits des services	19,81%	385 459 €
Dotation du Département	7,53%	146 475 €
CA GPS	1,65%	32 013 €
Produits exceptionnels	0,09%	1 753 €
TOTAL	100,00%	1 945 831 €

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre budgétaire s'exécute à hauteur de **1 561 619,39 €**. Il comprend la subvention de la ville au CCAS pour un montant de **1 380 131 €** représentant plus de 88% des recettes totales de fonctionnement réalisées au sein de ce chapitre.

Toujours sur le chapitre 74, nous percevons la participation de nos partenaires :

- En accord avec la convention signée avec le Conseil Départemental, celui-ci nous a versé sa participation au conventionnement des allocataires du RSA (125 125 €) ainsi que l'APA à hauteur de 21 350 €
- le Fonds de Solidarité Eau en provenance de la CAGPS pour 32 013 €
- Enfin, l'Etat a participé à la mise à la mise en place de l'action : « Ma ville à vélo » à hauteur de 3 000 €. Cette opération menée par l'ex-CCAS de Courcouronnes favorise la mobilité des personnes éloignées de l'emploi et permet de lutter contre l'isolement des personnes.

Le chapitre 74 se réalise à hauteur de 1 561 619,39 €.

Le produit des services (chapitre 70)

Ces recettes correspondent aux redevances des Evryens liées aux services rendus à la population, essentiellement les seniors de la ville (téléassistance, portage de repas,...). Elles représentent près de 20% des recettes de fonctionnement pour **un montant global de 385 459,36 €**.

Libellés	Réalisation 2019
Portage des REPAS	215 314 €
Résidence RAMEAUX et FOYER CLUB	148 283 €
Prestation de TELEASSISTANCE	12 744 €
Participation des usagers aux activités (Qi gong, séjours, sorties,...)	8 166 €
Ventes et renouvellements de concessions	952 €
TOTAL	385 459 €

Enfin le **chapitre 77 [produits exceptionnels]** se réalise à hauteur de 1 753 €. Il concerne des remboursements ainsi qu'un don de la part de l'association Essonnances pour 1 220,15 €.

1.3 – Le résultat de la section de fonctionnement 2019

Le résultat de la gestion 2019 est de + 14 846,86 €. Ajouté au résultat de clôture 2018 (+ 230 585,83 €), le résultat final 2019 de la section de fonctionnement s'élève à **245 432,69 €**.

Ce résultat sera repris dès le budget primitif 2020 et inscrit au chapitre 002 [résultat de fonctionnement reporté].

SECTION DE FONCTIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général	779 498,97 €	Produit des services	385 459,36 €
Charges de personnel	793 408,78 €	Impôts et taxes	0,00 €
Atténuations de produits	0,00 €	Dotations et participations	1 561 619,39 €
Autres charges de gestion courante	343 948,21 €	Autres produits de gestion courante	1,25 €
Charges financières	0,00 €	Produits exceptionnels	1 753,04 €
Charges exceptionnelles	5 130,22 €	Atténuations de charges	0,00 €
Sous total des opérations réelles	1 921 986,18 €	Sous total des opérations réelles	1 948 833,04 €
DEPENSES D'ORDRE		DEPENSES D'ORDRE	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
Sous total des opérations d'ordre	12 000,00 €	Sous total des opérations d'ordre	0,00 €
Total des opérations de la section (A)	1 933 986,18 €	Total des opérations de la section (B)	1 948 833,04 €
Résultat de gestion 2019 (C)=B-A			14 846,86 €
Résultat de clôture 2018 (D)			230 585,83 €
RESULTAT FINAL 2019 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (F)=C+D			245 432,69 €

2 – ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les autorisations budgétaires (ordre et réelles) pour l'année 2019 se sont élevées à 89 153,98 €. Le delta entre les recettes et les dépenses permet de dégager un résultat de gestion 2019 positif à hauteur de 4 698 €.

	Budget primitif 2019	Décisions modificatives	Total des prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation 2019	Pour rappel CA 2018 (2 ex-CCAS)	% évolution 2018/2019
SECTION d'INVESTISSEMENT							
Dépenses	24 697,00 €	64 456,98 €	89 153,98 €	7 302,00 €	8,19%	13 615,36 €	-46,37%
Recettes	24 697,00 €	64 456,98 €	89 153,98 €	12 000,00 €	13,46%	21 158,19 €	-43,28%

2-1- Les dépenses d'investissement

Les services du CCAS ont fait l'acquisition de matériel informatique et autre d'une valeur de 7 302 €.

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Réalisation 2018	% évolution 2018/2019
DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
21	Immobilisations corporelles	89 153,98 €	7 302,00 €	8,19%	81 851,98 €	100,00%	916,96 €	696,33%
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	12 698,40 €	-100,00%
TOTAL		89 153,98 €	7 302,00 €	8,19%	81 851,98 €	100,00%	13 615,36 €	-46,37%

2-2- Les recettes d'investissement

Les recettes perçues s'élèvent à 12 000 €. Elles se composent pour l'essentielle des écritures d'amortissement. Nous retrouvons la même somme en dépense de fonctionnement sur le chapitre budgétaire 042 [opération d'ordre entre section].

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Réalisation 2018	% évolution 2018/2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT								
040	Opération d'ordre entre section	12 000,00 €	12 000,00 €	100,00%	0,00 €	100,00%	21 158,19 €	-43,28%
001	Excédent d'investissement reporté	64 456,98 €	0,00 €	--	64 456,98 €	0,00%	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières	12 697,00 €	0,00 €	--	12 697,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL		89 153,98 €	12 000,00 €	13,46%	77 153,98 €	100,00%	21 158,19 €	-43,28%

2.3- Le résultat de la section d'investissement 2019

Le résultat de gestion 2019 de la section d'investissement s'élève à + 4 698 €. Après intégration du résultat reporté de l'exercice 2018 (+ 64 456,98 €), le résultat cumulé 2019 de la section d'investissement s'établit à **+ 69 154,98 €**.

Sur le même principe que nous avons évoqué sur la section de fonctionnement et selon les règles de la comptabilité publique, le résultat positif constaté fera l'objet d'une affectation budgétaire au chapitre 001 [résultat d'investissement reporté] dès le budget primitif 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Opérations pour compte de tiers	0,00 €
Immobilisations corporelles	7 302,00 €	Immobilisations corporelles	0,00 €
Sous total des opérations réelles	7 302,00 €	Sous total des opérations réelles	0,00 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	12 000,00 €
Sous total des opérations d'ordre	0,00 €	Sous total des opérations d'ordre	12 000,00 €
Total des opérations de la section (A)	7 302,00 €	Total des opérations de la section (B)	12 000,00 €
Résultat de gestion 2019 (C)=B-A			4 698,00 €
Résultat de clôture 2018 (D)			64 456,98 €
RESULTAT FINAL 2019 DE LA LA SECTION D'INVESTISSEMENT (E)=C+D			69 154,98 €